DESCRIPTIONS DE CÉCIDOMYIES NOUVELLES DU CHILI

— PAR —

J. J. KIEFFER

Professeur à Bitsch (Allemagne)

Les deux insectes que nous allons décrire ici, ont été obtenus de galles recueillies aux environs de Concepcion par M. Paul Herbst. Tous deux ont été extraits de nymphes mortes, de sorte que la nervation alaire n'a pu être examinée. Nous espérons pouvoir prochainement compléter cette lacune dans un travail que nous publierons conjointement avee Monsieur Herbst.

Rhopalomyia Herbsti, n. sp.

Imago. ♂ ♀. Corps rouge; dessus du thorax, antennes, palpes et pattes plus ou moins bruns, comme aussi des bandes transversales de l'abdomen. Tête à pourtour triangulaire étant vue de face. Yeux confluents au vertex, à leur base ils sont presque aussi rappochés des palpes que ceux-ci le sont de la bouche. Palpes composés de trois articles, dont le premier n'est pas plus long que gros, le second turbiné, presque deux fois aussi long que gros, le troisième un peu plus court et plus étroit, ellipsoïdal, au moins deux fois aussi long que gros. Antennes conformées de la même façon chez le mâle et la femelle, composées de dix-huit articles; premier article obconique, à peine plus long que gros, le second globuleux; articles du flagellum cylindriques, les deux premiers soudés; les suivants avec un col qui est très petit et pas plus long que gros, diminuant graduellement de longueur, étant d'abord plus de deux fois aussi long que gros, les derniers à peine encore deux fois aussi longs que gros; article terminal un peu aminci au bout, pas plus long que les précédents. Pattes et ailes couvertes de poils; crochets des tarses noirs, beaucoup plus courts que l'empodium, munis à leur base d'une dent très distincte; les deux pulvilles n'atteignent pas la moitié de la longueur des crochets. Pince du mâle à article terminal ellipsoïdal et un peu plus de deux fois aussi long que gros, un peu plus étroit que l'article

basal. Oviducte de la femelle protractile, á pochette très courte et pas plus longue que large. Taille : 2–3 millimètres.

LARVE. Comme toutes les larves de ce genre, celle-ci est rouge et dèpourvue de spatule sternale. Les *verrucae cingentes* sont pointues, les *papillae pleurales*, *sternales* et *ventrales* sont petites et difficiles à decouvrir; les soies des *papillae laterenses*, *dorsales* et *terminales* peu proéminentes; enfin les *verrucae spiniformes* ne diffèrent pas des *verrucae cingentes*.

NYMPHE. Elle est dépourvue d'armure frontale et de spinules dorsales. Les stigmates thoraciques sont à peine visibles, pas plus longs que gros. Elle est enveloppée d'un cocon blanc.

GALLE ET MOEURS. La galle de cet insecte se trouve sur la *Bacharis rosmarinifolia*, Hook. et Arn.

Elle offre la forme d'un cone allongé et obtus, long de 6 à 10 millimètres et large de 3 à 4 à sa base, á surface verte, assez lisse ou avec quelques exsudations résineuses d'une jaune citrin, ordinairement muni d'une ou de plusieurs feuilles à son partie supèrieure. Comme ces galles terminent ordinairement l'extrémité d'un rameau, elles sont donc formées aux dépens de la pousse terminale; rarement elles se trouvent aux aisselles des feuilles, formées en ce cas aux dépens d'une pousse axillaire. Leur paroi est ligneuse et épaisse de 0,75 millimètres. La larve y vit solitaire et se transforme au même endroit dans le courant du mois de juillet. L'insecte est dédié à M. Paul Herbst.

Perrisia azarae, n. sp.

IMAGO. ♂. Corps rouge; antennes, pattes, dessus du thorax et dessins plus ou moins marqués sur le dessus de l'abdomen bruns. Tête triangulaire vue de devant. Yeux grands, confluents au vertex, presque aussi rapprochés des palpes à leur base que ceux-ci de la bouche. Palpes de cuatre articles; le premier article est inséré sur un prolongement de la face et est de moitié plus long que gros; le second deux fois, le troisième quatre fois, et le dernier qui est rétréci à sa base, cinq à six fois aussi long que gros. Antennes composées de 21 articles; les deux premiers conformés comme chez l'insecte précédent; ceux du funicule cylindriques, à col très court et pas plus long que gros, diminuant graduellement en longueur, étant d'abord $2\frac{1}{3}$, puis 2 fois aussi longs que gros, le terminal un peu plus long que l'avant-dernier. Bord antérieur de l'aile avec des écailles noires entremèlées de poils. Pattes couvertes d'écailles noires; crochets de tarses bifides, un peu plus courts que l'empodium. Dessus de l'abdomen sans écailles mais avec de longs poils noirs. Article terminal de la pince épais, atteignant les trois quarts de la grosseur de l'article basal, trois fois

aussi long que gros et un peu atténué aux deux bouts; les trois lamelles aussi longues que l'article basal de la pince et conformées comme d'ordinaire; les deux lobes de la lamelle intermédiaire linéaires. Taille: 2, 5 mm.

NYMPHE. Elle est remarquable par son armure frontale: à la base de chaque gaine antennaire se voit un prolongement en forme de dent chitineuse, poitue, droite, brune et deux à trois fois aussi longue que large à sa base; ces deux dents sont paralléles, et eloignées l'une de l'autre à leur base. Soies cervicales aussi longues que l'armure frontale, 5 à 6 fois aussi longues que leur papille. Stigmates thoraciques non apparents. Abdomen sans spinules dorsales.

LARVE. Elle offre beaucoup d'analogie avec celle de *Rhabdophaga Pierrei*, Kieff. Elle est d'un jaune vitellin, couverte de verrues poitues, les verrues spiniformes ne se distinguant des autres que par leurs dimensions plus petites; les soies et les papilles petites; papilles pleurales peu distinctes; les ventrales très petites et situées dans les séries des verrues spiniformes. Spatule sternale très développée et d'un brun sombre; sa partie élargie se compose de deux pièces superposées, dont la supérieure est divisée en deux lobes aigus par une incision arquèe, tandis que l'inférieure est beaucoup plus large mais plus courte, et d'un brun clair. Elle vit solitaire dans sa cellule et s'y métamorphose en juillet sans se former de cocon.

GALLE. Cet insecte produit sur l'*Azara integrifolia*, R. et P., un renflement irrégulier des rameaux atteignant de 5 à 50 millimétres en longueur et double de la grosseur normale des rameaux. Dans la couche ligneuse, immédiatement au-dessous de l'écorce, se trouvent de nombreuses loges larvaires dont le grand axe est parallèle à celui du rameau, longues de 5 mm. et larges de 1,5 mm. Elles occasionnent la dessication du rameau. Cette espèce a plurieurs générations par an, car les rameaux recueillis en juillet renfermaient non seulement de nombreux trous de sortie et des nymphes bien formées, mais encore des larves très petites et sans spatule, comme aussi des larves arrivèes à maturité et prètes à se métamorphoser.